

# Bernières le Patry



*Bulletin communal n°15-2023*

# Le mot du Maire délégué



## Tant de crises...

Les temps seraient devenus durs. Les crises semblent se succéder accablant les uns les autres selon leur métier, lieu de vie ou situation familiale. Celles-ci partant pour beaucoup depuis cette fameuse épidémie, nous avons l'impression de rentrer dans une ère nouvelle, un monde d'après où les valeurs traditionnelles, habituelles sont balayées pour un équilibre différent voire chaotique. Virus, vaccins, météo, climat, pouvoir d'achat, prix des énergies et des carburants, élections au bout du monde, 49-3, ou bien encore modalités de ramassage des poubelles à l'avenir ! Tout est compliqué...

Il convient de faire le tri de toutes ces informations anxiogènes, celles des médias qui entretiennent ce suspense et essayer de voir les heureux événements chez nous qui ont une influence positive. N'avons-nous pas différents agréments dans nos campagnes ? Le cadre de vie, le calme, différents loisirs... Bien d'évènements ont pu renaître. Le repas des aînés organisé en septembre en fut un bel exemple.

La commune est aussi impactée par la hausse des coûts, les différentes réglementations... Nous tâchons de faire face, baisse du chauffage en mairie, réductions du temps d'éclairage public, réflexions sur le fleurissement des bourgs ou l'engazonnement des cimetières...

Ce sont tous ces sujets qui sont régulièrement abordés dans les différentes réunions, les élus étant toujours mobilisés, soucieux d'apporter le meilleur aux communes dans le cadre permanent d'une volonté de gestion rigoureuse des fonds. Les services, animations et équipements de la commune sont nombreux grâce au concours des élus, employés municipaux et membres d'associations que je tiens à remercier chaleureusement.

Depuis les nouvelles modalités d'élections municipales le nombre de conseillers communaux étant réduit à 5 pour Bernières, je comprendrais un sentiment d'éloignement de vos élus. Nous venons de créer un comité consultatif de 6 personnes pour élargir les réflexions. Sachez que nous sommes toujours à l'écoute, moi-même étant disponible pour tout temps de conversation sur rendez-vous.

Remerciements au comité des fêtes pour les illuminations de fin d'année et à l'entreprise Sapins du bocage qui donne gracieusement des sapins de décoration.

**J'ai plaisir, entourés de mes conseillers communaux à vous souhaiter le meilleur pour la nouvelle année et vous formuler ces vœux traditionnels de santé et prospérité.**

François HAMEL  
Maire délégué

# Petites infos

**Mairie déléguée Bernières le Patry : téléphone 02.31.68.50.72**  
courriel [mairie.berniereslepatry@valdalliere.fr](mailto:mairie.berniereslepatry@valdalliere.fr)  
**Maire délégué (HAMEL François) : tél. 06.34.96.55.62**  
adjoint délégué (BACON Michel): tél. 06.31.17.69.01

La Mairie est ouverte au public : mardi matin de 10 heures à 12 heures  
Vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures

## TELEPHONES UTILES

|  |                |
|--|----------------|
| Salle des fêtes Bernières                        | 02.31.68.50.94 |
| Groupe scolaire Viessoix                         | 02.58.13.00.22 |
| Commune de Valdallière                           | 02.31.66.23.90 |
| CCAS Valdallière                                 | 02.31.66.56.03 |
| Infirmière                                       | 02.14.12.60.57 |
| Ramassage poubelles SIRTOM                       | 02.33.62.21.00 |
| Fourrière de Vire                                | 02.31.66.27.94 |
| Trésorerie Vire Normandie                        | 02.31.66.42.20 |
| Taxi bus   | 0 810.214.214  |
| Gendarmerie Vassy                                | 02.31.66.36.20 |
| Presbytère Vassy                                 | 02.31.68.51.22 |
| Tribunal d'instance, 4 rue Raymond Berthout Vire | 02.31.67.44.40 |
| Centre socioculturel CAF                         | 02.31.68.04.12 |
| Sous-Préfecture                                  | 02.14.47.60.92 |
| Centre social (assistante sociale)               | 02.14.47.52.60 |
| Syndicat d'eau des Bruyères                      | 02.31.68.68.94 |
| SPANC Souleuvre en Bocage                        | 02.31.69.58.58 |



Collecte des sacs  
d'ordures  
ménagères chaque  
**JEUDI** matin

Le service de collecte des déchets ménagers ne fonctionne pas les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Toutes les collectes des semaines correspondantes sont reportées au lendemain.

En période estivale entre le 15 juin et le 15 août, les collectes sont avancées d'1 heure.

## LOTISSEMENT COMMUNAL « les jardins de Bernières »



Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, adressez-vous à la mairie



# Petites infos

## Argent de poche

Les jeunes qui ont entre 15 et 17 ans peuvent participer à la vie de la commune en faisant de petits travaux pendant les vacances scolaires. Vous pouvez vous renseigner à la mairie ou sur le site de Valdallière

## Trottoirs

Il est rappelé l'obligation aux riverains de trottoirs qu'il leur incombe de désherber les plantes poussant entre le pied du mur de l'habitation et le revêtement du trottoir.

## Bornes incendie

Remerciements à Monsieur HUARD, ancien pompier, pour assurer, bénévolement, l'entretien des bornes incendie sur le territoire de Valdallière.



## Fibre optique

Le déploiement du réseau fibre optique est en cours sur les voiries en parallèle du réseau téléphonique existant. Dans cette première tranche, seuls 80% des foyers seront raccordables, donc malheureusement une partie des villages restent sans acheminement mais normalement des demandes pourront être faites sans que nous ne connaissions les modalités aujourd'hui.

Les câbles de fibre optique sont plus fragiles que ceux du téléphone et internet. **Les haies mal entretenues sont donc à tailler pour réduire les risques d'endommagements des fils. Il incombe au propriétaire ou à son locataire d'en faire l'élagage. Merci à ceux qui y ont déjà pensé !**

*Demande de raccordement : Le client fait une demande à l'opérateur de son choix qui transmettra à l'entreprise de déploiement du réseau une demande de raccordement. Celle-ci a un délai légal de six mois pour effectuer les travaux. Certains opérateurs sont réticents à transmettre ces demandes. Il faut faire jouer la concurrence.*

## Numéros de l'adressage

Aux personnes qui ne sont pas venues chercher leur numéro pour la nouvelle adresse, il est fortement conseillé de passer à la mairie pour le retirer le plus rapidement possible. Il faut également penser à le poser pour être vu du domaine public.

Merci de votre compréhension.

## Dates à retenir

22 janvier 2023 : vœux du Maire délégué et la traditionnelle galette des rois

repas des anciens : date à définir

## Travaux 2022

Quelques travaux ont été effectués à la mairie (changement des 2 portes et de quelques fenêtres).

# Commerçants et artisans

|                                  |   |                |
|----------------------------------|---|----------------|
| <b>AUMONT Gérard</b>             | Entreprise de travaux agricoles                 | 02.31.67.80.11 |
| <b>Boutique d'ASTHER</b>         | Epicerie, dépôt de pain, relais poste           | 02.31.68.57.18 |
| <b>D2N</b>                       | Produits du sol, aliments du bétail             | 02.31.68.55.50 |
| <b>HAMEL François</b>            | Vente de pommes de terre bio                    | 06.34.96.55.62 |
| <b>INNOV'OÉ</b>                  | Plomberie Chauffage Sanitaires Electricité      | 06.85.67.90.52 |
| <b>SOFIE Bobines et Chiffons</b> | Créations artisanales en couture et accessoires | 06.85.28.58.03 |
| <b>SUN Prothèse</b>              | Prothèses orthèses dentaires                    | 06.21.37.59.19 |
| <b>THÉOT Denis</b>               | Entreprise de travaux agricoles                 | 02.31.67.36.94 |

# Profession libérale

|                        |                   |                |
|------------------------|-------------------|----------------|
| <b>CHAVIERE Hélène</b> | Cabinet Infirmier | 02.14.12.60.57 |
|------------------------|-------------------|----------------|

# État civil 2022

(du 16 novembre 2021 au 20 novembre 2022)

## Naissances



**LEGOUPIL** Wilo Swan Robin  
**ROBERGE** Raphaël Gaël Stéphane  
**NKO'O MFOULA** Pénélope André  
**VIEL** Nolan Nicolas Thierry  
**DENIS** Capucine Salomé Charlotte  
**BOGÉ** Maëlo Tiago Hélios

né le 03 janvier à Saint-Lô (50)  
né le 11 mars à Flers (61)  
née le 28 mai à Flers (61)  
né le 12 septembre à Flers (61)  
née le 28 septembre à Flers (61)  
né le 07 novembre à Flers (61)

## Mariages

Aucun mariage célébré en 2022

## Décès

**NEWLYN** Christine Agnès épouse de **KNAPMAN** Richard

le 09 mai



## Transcriptions de décès

**LEGRIS** Paulette Denise Renée veuve de **DENIS** Bernard  
**DUFAY** Marcel Victor époux de **DROULON** Bernadette

le 27 décembre 2021 à Flers (61)  
le 1<sup>er</sup> janvier à Vire



### **Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance**

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

# Les anciens combattants



L'association des anciens combattants Bernières-le-Patry Estry a été présente aux diverses cérémonies du secteur :

- Le 03 avril : Commémoration à la stèle d'Anfernel à Truttemer le Grand
- Le 25 avril : Journée des déportés à Montchamp
- Le 8 mai : Commémoration de l'armistice 1945 à Viessoix
- Le 6 juin : Commémoration du 6 juin 1944 à Saint Charles de Percy
- Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 à Vassy précédée d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Bernières.
- Le 5 décembre : hommage aux morts pour la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

## La photo communale



Après la photo de l'an 2000 et celle de l'an 2010, le 11 juin avait lieu une nouvelle photo souvenir, environ 120 personnes ont répondu présents. Le verre de l'amitié clôturait ce moment convivial.

Ce même jour, était inaugurée la Place René Jouenne.



### Karaté

(à l'ancienne école maternelle)

Mercredi

enfants de 18h30 à 19h30

Adultes de 19 h30 à 21 h

Dimanche

Tous publics de 10 h à 12 h

Renseignements 02.33.49.95.30

### Yoga

(à l'ancienne école maternelle)

Mardi

de 18h30 à 19h30

Renseignements 06.64.04.03.00

### Aérobixe

(à la salle des fêtes)

Mercredi

de 20h45 à 22 h

Renseignements 06.06.42.40.11

# Club du 3<sup>ème</sup> âge

Le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, les membres du Club du 3<sup>ème</sup> âge se retrouvent à la salle de la mairie pour passer un moment convivial en se divertissant à des activités variées : jeux de cartes, dominos, triominos...

Les participants actuels invitent chaleureusement ceux qui voudraient venir même de façon plus ou moins régulière. Il est envisagé, si le nombre de participants le permettait, de faire un groupe jeu et un groupe de randonnée qui se retrouveraient autour d'un goûter commun.



## Bureau :

Présidente : Mme Suzanne LECOCQ

Vice-Présidente :

Mme Colette DESHAYES

Secrétaire : Mme Yvette LERAY

Trésorière : Mme Nicole HAMEL

## Repas des anciens



Le 18 septembre, c'était le retour du repas des anciens, menu confectionné par le « Restaurant des Amis » de Moncy. 62 convives ont répondu à l'invitation et quelques repas ont été portés à domicile pour les personnes inscrites et s'étant excusées au dernier moment pour raison de problème de santé. Les doyens étaient André Forget (94 ans) et Yvette Leray (90 ans).

Tous nos remerciements aux jeunes de Bernières, Emeline , Tom, Clarence, Zoé et Guillaume qui ont assurés le service.

Quelques animations ont rythmé l'après-midi, des chansons et un retour en classe à l'occasion d'une dictée ! Bravo à Yvette qui remportait, ce jour, la meilleure note avec un sans-faute !

## Le Comité consultatif

Le comité consultatif est ainsi constitué :

Jenny BLOUIN

Yannick CATHERINE

Sébastien FROUIN

Arnaud LEBOULANGER

Laurent MASSON

Aline VIARD

# Comité des fêtes



**Le 13 mars, 28 équipes étaient présentes au concours de belote.**

**Le 19 juin, la pluie était au rendez-vous pour notre randonnée vélo. Environ 70 participants se sont rendus au carrefour des Maures où un repas « barbecue » convivial réconforté les cyclistes.**

**Nous avons enchainé, le 3 juillet, avec le pique-nique sur le terrain de la Pilière, et malheureusement, la météo n'était pas encore au rendez-vous.**

**Et enfin, nous finissons nos différentes festivités avec un Rosaire pluvieux. Nous tenons à remercier la quarantaine d'exposants qui sont restés toute la journée.**

**Dans l'après-midi, nous avons eu une démonstration d'aérobic, de karaté et de jonglerie.**

**Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles du comité des fêtes, pour leur investissement dans l'organisation des festivités et leur bonne humeur.**

**Quelques dates à retenir pour 2023**

- 4 février : concours de belote
- 4 mars : soirée
- 2 juillet : rando vélo
- Fin août : loto
- 1er octobre : rosaire

**Nous vous souhaitons une belle année 2023 !**



**Nathalie CANU  
Isabelle COUVRY**





# Société de chasse



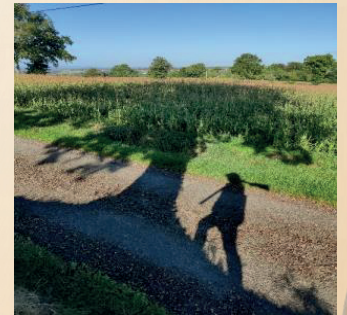
En mai de cette année, membres et volontaires ont organisé le traditionnel week-end de **ball-trap** de l'association. Entre 125 et 135 personnes ont participé à notre **petit-déjeuner tripes**, et plein de chasseurs et amateurs sont venus casser des plateaux lors du week-end du 14 et 15 mai. En **2023**, le ball-trap aura lieu **le week-end du 13 et 14 mai**. Réservez dès à présent la date dans votre calendrier !

Pendant la saison de chasse, un minimum de quatre **battues** assure la régularisation des populations du grand gibier (comme chevreuils et sangliers) et renards. Ces prélèvements ont pour but de limiter le nombre de collisions avec les automobilistes ainsi que les dégâts causés aux cultures et terrains d'exploitation, dégâts qui sont remboursés aux agriculteurs / propriétaires par les chasseurs par le biais de leurs cotisations et l'achat des bagues de chasse (20 €/sanglier ; 35€/chevreuil). Ces dernières années, nous voyons une plus grande présence de sangliers sur le secteur.

Les 33 adhérents de la société pratiquent la chasse sur une surface d'environ 1400 hectares, et peuvent prélever lapins, lièvres (un par chasseur), pigeons et canards ainsi que du gibier de repeuplement (comme faisans et perdrix rouges). Un lièvre mort retrouvé sur le secteur de l'association, a été examiné par la Fédération Départementale des Chasseurs du Calvados et a été confirmé comme ayant souffert de **la pasteurellose**. Cette maladie infectieuse est due à une bactérie des muqueuses respiratoires, digestives et génitales des mammifères et des oiseaux. Cette bactérie est très sensible aux changements de température et à la dessiccation. Une fois que la bactérie se retrouve dans le corps, souvent après une morsure ou une griffure, elle va produire une endotoxine, qui cause des nécroses localisées autour du site d'inoculation. Il en résulte : une réaction inflammatoire rapide, intense et douloureuse ; un œdème rouge et douloureux apparaît au site d'injection de la bactérie. Si l'infection n'est pas traitée rapidement, alors elle peut se diffuser à l'ensemble du corps. Cette bactérie peut être transmise à l'homme par les animaux chez qui elle causera les mêmes symptômes.

Merci à tous nos chasseurs et piégeurs pour leur participation ainsi qu'aux propriétaires et exploitants pour la mise à disposition de leurs terres.

**Bonne année 2023 !**



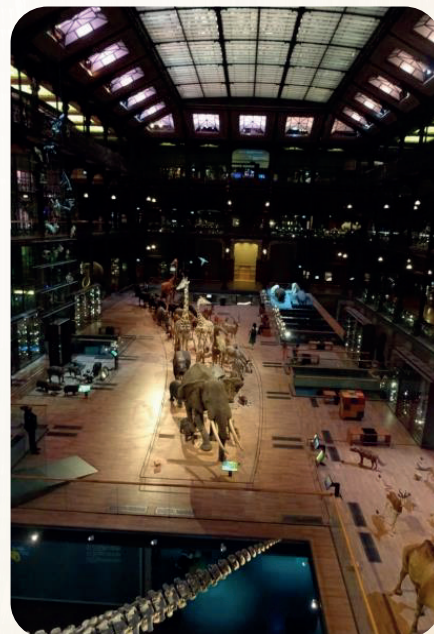
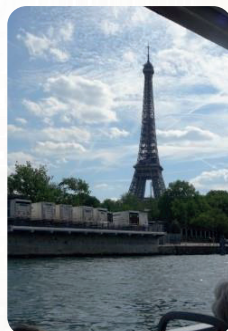
De septembre à mars, chasseurs, promeneurs, sportifs, cyclistes, et cueilleurs de champignons sont amenés à partager le même territoire. C'est compatible, tout en respectant quelques règles. Une battue consiste à chasser sur un espace de forêt ou des champs de cultures, appelé « enceinte de chasse ». En périphérie de cette enceinte vont être postées des lignes de chasseurs, facilement identifiables car habillés en **vêtement de couleur orange fluo**. À l'intérieur, des chiens et des rabatteurs parcourent l'enceinte pour faire sortir le gibier (traque). Sur le terrain, les chasseurs signalent leur présence à la périphérie du lot concerné (aux abords des routes), par la pose de **panneaux « chasse en cours »**. Cela permet d'informer le public sur le lot chassé. Ces deux informations indiquent au promeneur qu'il convient de ne pas pénétrer le secteur chassé et sa proximité immédiate, pour rester en sécurité. Tout automobiliste veillera également à réduire sa vitesse car une traversée d'animaux ou de chiens reste possible. Afin d'assurer la **sécurité** des chasseurs et du public, une remise à niveau décennale obligatoire a été instaurée. 26 chasseurs ont assisté à cette formation sur notre commune en 2022.

Nous invitons tout jeune de nos deux communes intéressé par la chasse, à participer à une **journée découverte**. Prenez contact avec le président de l'association, **Didier Renault**, au **06.16.03.18.16** pour en discuter.

# La vie de l'école



Voyage à Paris



212 élèves sont inscrits à l'école de Viessoix.

Hors dispositif 100 % réussite, lequel accueille 20 élèves répartis dans deux classes, notre moyenne s'élève à 24.

En maternelle, 81 enfants sont accueillis de PS (2019) à la GS (2017), ce qui constitue un bon cru en terme d'effectif.

En cycle 2 (CP – CE1 – CE2) 71 élèves sont scolarisés contre 60 en cycle3.

Nous comptons donc 26 PS, 23 MS, 32 GS, 20 CP, 24 CE1, 27 CE2, 27 CM1 et 33 CM2.

Les classes sont les suivantes :

|   |                            |
|---|----------------------------|
| Madame DURAISIN Laurence                                | 26 élèves de PS            |
| Madame JEHAN Isabelle                                   | 23 élèves de MS            |
| Madame LAVILLE Isabelle                                 | 24 élèves de GS            |
| Madame GUESNON (Lannier) Myriam                         | 10 élèves de CP            |
| Madame POULIE Julie                                     | 10 élèves de CP            |
| Madame FOUASNON Marie Laure                             | 22 élèves (8 GS+14 CE1)    |
| Mesdames SEMERY Catherine et GUILLOIT Marion            | 24 élèves (10 CE1+14 CE2)  |
| Madame OLIVIER Aurélie                                  | 23 élèves (13 CE2+ 10 CM1) |
| Madame MALON (Chardin) Sandrine                         | 23 élèves (17 CM1+ 6 CM2)  |
| Monsieur HURAUULT Dominique et Madame GUILLOIT Marion : | 27 élèves de CM2.          |

La parité numérique est réalisée sur notre école qui compte 106 garçons et 106 filles.

- 1ère place à la rencontre athlétisme de Mondeville
- Classe PARIS mai 2022 pour les CM 1 et CM 2
- Classe de mer à Asnelles mai 2022 pour les CP, CE 1 et CE 2.
- Carnaval de l'école avril 2022
- Chants avec la chorale de Vassy
- Projet aménagement de la cour de récréation avec les architectes paysagistes du CAUE.



# La vie de l'école

Madame GUILLOIT intervient 2 jours dans la classe CM2 et 1 journée dans la classe de CE1/CE2. Nous nous réjouissons que nos CP travaillent dans des conditions optimales pour apprendre notamment à lire.

Chaque classe maternelle a une ATSEM. Mesdames DENIAUX, LUCAS et LELARGE continuent d'exercer efficacement leur tâche .

De nombreux enfants ont besoin de soutien dans leur scolarité. Ce dernier exercé par des AESH qui interviennent souvent auprès de plusieurs enfants (2,3). Dans l'école, Mesdames SCOLA, BOUTRY et LAUTOUR remplissent cette fonction.

Depuis début octobre notre école compte un nouveau personnel adulte et ce jusqu'au terme de cette année scolaire. Il s'agit de Lisa FOURNIER qui occupe le poste de service civique implanté dans l'école par l'éducation nationale.

Bonne année 2023  
Dominique HURAUULT



Sortie classe de mer



Carnaval





L'APE des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir. Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des soirées pédagogiques et divers événements durant l'année scolaire.



### Programme de l'année

**Vente de gobelets au nom de l'APE**  
**Vente de chocolats et sapins de Noël**  
**Marché de Noël : 3 Décembre 2022 à Viessoix**  
**Vente de plats à emporter ou soirée en février (à définir)**  
**Vente de paniers garnis (vacances de Pâques)**  
**Randonnée pédestre : 26 mars 2023**

#### Le bureau

##### 3 Co-Présidentes

Laëtitia Duchemin, Mathilde Jousse,  
Mélissa Boudonnet,

##### Trésorière

Cécile Jacquin

##### Vice-Trésorière

Angélique Gaucher



### Investissements 2022/2023

Pour Noël, un livre a été offert à chaque enfant.  
Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles (vélos et trottinettes)  
Contribution aux sorties scolaires de fin d'année.

**Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2023....**

# Les animations à Bernières en 2022

## Concerts

à l'église, le 10 juin et le 13 novembre, de chorales, participations d'environ 50 personnes à chaque fois. Public ravi !



## Spectacle

Les Moldaves du festival des Virevoltés le 7 juillet. Merci à la commission culture et aux artistes qui nous ont offert ce beau moment. Participation importante de 300 personnes pratiquement.



## Activité Atelier Village

Le centre EJ loisirs, basé à Vassy, accueille les jeunes de 5 à 16 ans pendant les vacances et les jours sans école. Régulièrement le minibus de Valdallière transporte les enfants volontaires dans un lieu adéquat de chaque commune déléguée pour une activité à thème.

Bernières a ainsi accueilli plus de 20 enfants le 4 mai à la salle de karaté pour un cours de yoga collectif. Belle initiative et gros succès. Il faut regarder le site de Valdallière qui annonce régulièrement le programme des ateliers village.

Le city stade du terrain de La Pilière a aussi été le théâtre de bonnes parties de football entre jeunes le 19 octobre.



## Théâtre

(à la salle des fêtes)

La Troupe Créé-Chenedo a présenté 2 séances théâtrales à Bernières les 5 et 6 novembre.

La comédie présentée s'intitulait « Vivement les vacances ! » de Christian Rossignol.

Participation de 200 personnes aux deux représentations



# Tour de Normandie

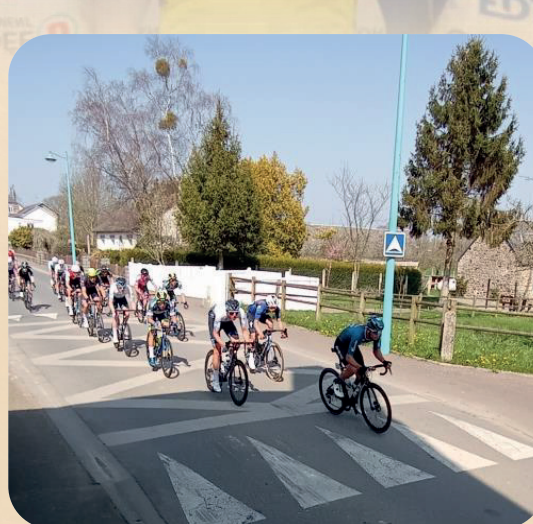
Le vendredi 25 mars 2022, le 40ème tour de Normandie passait par Bernières lors de l'étape Les Monts d'Aunay en direction de Bagnoles de l'Orne, soit 157 kms. 116 coureurs participaient à cette course. Le passage était aux alentours de 13 h 30 par une très belle journée ensoleillée.

Lors du passage à Bernières, on constatait une échappée de 17 coureurs.

Gagnant de l'étape : Paul PENHOËT

Gagnant du tour : le breton Mathis LE BERRE (Côtes d'Armor- Marie Morin)  
devant 2 autres français Thomas BONNET (Vendée U) et Paul PENHOËT  
(Groupama FDJ)

Remerciements aux signaleurs venus assurer la sécurité aux croisements et aux spectateurs venus voir le passage des nombreuses voitures de sécurité et des partenaires engagés dans l'épreuve.



Les signaleurs après la course